

**institut supérieur
des arts
de Toulouse
beaux-arts
spectacle vivant**

**formation professionnelle continue
fiche d'inscription au module**

**Stage EAT transmission de la variation imposée
option danse Contemporaine n°14 (fille)
avec Christine Graz**

les 22 et 23 février 2021
9h00-12h/13h-15h

**Stage EAT transmission de la variation imposée
option danse Jazz n°19 (mixte)
avec Lhacen Hamed Ben Bella**

les 25 et 26 février 2021
le 25 : 9h-12h/13h-16h
le 26 : 9h-13h

Nom _____ Prénom _____

Né-e le _____

Adresse _____

Téléphone _____ Adresse e-mail _____

Nom et tél. de la personne à prévenir en cas d'urgence _____

Si vous bénéficiez d'une prise en charge financière par un organisme

Profession _____

Nom de l'établissement qui vous emploie _____

Statut de l'établissement _____

Si prise en charge employeur, nom et fonction de la personne signataire de la convention _____

Adresse de l'établissement _____

Date :

Signature :

tarifs

Financement	Individuel	Employeur / OPCA
Stage 2 jours	175€	240€

liste des pièces à joindre

Je joins à la présente fiche d'inscription remplie et signée

Si mon financement est individuel, ma demande du RIB de l'isdaT à l'adresse suivante danse@isdat.fr

L'inscription sera confirmée dès réception du récépissé du versement

Si je bénéficie d'une prise en charge, l'attestation correspondante.

informations complémentaires

- Toute inscription est prise en compte et définitive à compter de la réception du règlement ou de l'attestation de prise en charge, dans la limite des places disponibles. La réservation des places se fait dans l'ordre d'arrivée des règlements.
- Ces modules de formation ne sont pas éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF).
- L'institut se réserve le droit d'annuler une formation et s'engage à en informer les stagiaires inscrits au moins 3 jours avant le début du stage. Dans ce cas, les sommes éventuellement perçues par l'institut seront intégralement remboursées.
- Le remboursement des frais d'inscription en cas d'annulation par le·la candidat·e ne sera possible qu'à réception d'un certificat médical au minimum 48h avant le début du stage.
- Pour les personnes bénéficiant d'une RQTH ou sur présentation d'un certificat médical, un·des aménagement·s spécifique·s de la formation – durée, accessibilité des lieux, adaptation des supports visuels ou auditifs etc. – peuvent être organisés sur demande auprès de Madame Naïg Ménesguen (05 34 30 93 82 / naig.menesguen@isdat.fr).

**imprimez, complétez, signez et envoyez cette
fiche d'inscription, accompagnée des pièces
à joindre ou de la demande de RIB à :**

danse@isdat.fr

Pour toute information complémentaire :

Marie-Laure Vanderbeken
05 31 47 19 42

ou
Martine Truong Tan Trung
05 31 47 19 41
06 58 51 95 89